



Conseil d'Administration du 11 juin 2018



Début de séance : 18 heures 30

Membres présents :

Gilbert ASCENSIO
Jean-Louis BONI
Eric DELEFORTERIE
Gérard DRAA
Raymonde ESPANET
Jean-Yves GANNE
Yves GERIN
Elisabeth LAHAYE
Pascal LAHAYE
Brigitte LASSEYTE
Eliane LEROY
Roland OLIVIER
Yolande OLIVIER
Martine SOURDON
Annie URBAN

Invités :

aucun

Membres absents :

Aucun

Approbation du PV du précédent Conseil d'Administration :

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 14 décembre 2017 est approuvé à l'unanimité des membres.

Point financier :

Bilan financier

Le trésorier présente le bilan 2017/2018 arrêté à ce jour avec un excédent cumulé de 2300 €

Des recettes sont cependant attendues, en particulier:

-le remboursement des factures alimentaires du rando challenge par le Comité Départemental.



Conseil d'Administration du 11 juin 2018



-les paiements par l'Office du Tourisme du Pays d'Aubagne et de l'Etoile des interventions de nos animateurs sur les randonnées Pagnol et pour notre participation à l'organisation du rando challenge de Saint Zacharie.

A noter l'augmentation des dépenses de fournitures cette année justifiée par l'organisation du rando challenge.

Budget prévisionnel

Compte tenu de ce solde positif, il est proposé :

- d'appliquer à nouveau sur la cotisation 2018/2019 une réduction de 5 € par rapport au montant de la dernière cotisation, ainsi l'adhésion à CRL sera fixée à 11 € pour les membres actifs et 7 € pour les autres membres.
- d'offrir à chaque membre l'abonnement annuel au magazine de la FFRandonnée Passion Rando pour un montant de 6 €.
- de reconduire une participation du club de l'ordre de 10 € au coût du repas de début de saison.

Il faut souligner l'implication de nos animateurs dans des actions extérieures qui occasionnent des retours financiers pour CRL. Ces actions sont généralement prévues dans le cadre de conventions notamment avec l'Office du Tourisme du PAE.

Point sur l'activité :

La saison se termine, une dernière sortie patrimoine est prévue le 14 juin

Roland précise que le trek de juillet enregistre pour l'instant 6 inscriptions

La communication autour du Bilan Moral est à développer afin de mieux faire connaître notre association et l'étendue de nos activités.

Préparation de la prochaine Assemblée Générale du samedi 23 juin:

L'ordre du jour :

1. Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 24 juin 2017
2. Bilan moral
3. Bilan financier 2017/2018 et budget prévisionnel 2018/2019
4. Propositions de randonnées et de balades patrimoine pour la saison 2018/2019
Chacun sera invité à faire des propositions de randonnées ou de sorties patrimoine
5. Questions diverses
6. Election des nouveaux membres du Conseil d'Administration par tous les adhérents
7. Election des nouveaux membres du Bureau par le Conseil d'Administration



Conseil d'Administration du 11 juin 2018



Des problèmes relatifs aux statuts sont abordés :

- Le nombre de personnes composant le Conseil d'Administration est fixé à 15 actuellement, il est proposé de le fixer entre 12 et 18.
- La durée du mandat est de 4 ans pour les membres du CA et de 3 ans pour les membres du Bureau, il est proposé d'aligner sur la même durée ces mandats soit 3 ans.

Ces propositions sont adoptées par les membres présents et seront intégrées dans une nouvelle version des statuts rédigée par Jean-Yves, qui sera soumise à l'AG

Par ailleurs la mise en ligne des comptes financiers décidée à la majorité du CA interviendra après approbation de la prochaine AG.

Notre Assemblée se déroulera chez Mireille Gaubert à Fontblanche à 17 heures, une randonnée au départ de Cuges le matin est prévue, la réunion sera suivie comme chaque année d'un moment convivial où seront partagés les plats apportés par chacun.

Concernant la préparation des lieux : les tentes doivent être montées, à cet effet Jean-Yves, Gérard, Yves, Alain, Gilbert et Roland ont RDV le vendredi 22 juin à 15 heures chez Roland.

Yolande rappellera à tous par sms d'apporter vaisselles et verres.

Question diverses :

Le droit à l'image dans le cas de participation à une manifestation publique est-il respecté?

Ce point devra être étudié.

Mise en application de la nouvelle loi de protection des données personnelles (RGPD) au 20 mai 2018 :

Jean-Yves précise que dans ce domaine la réglementation est respectée.

Fin de séance : 20 heures 15